

DEPARTEMENT  
DU NORD

COMMUNAUTE  
DE  
COMMUNES

 Flandre Lys  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Envoyé en préfecture le 02/07/2019

Reçu en préfecture le 02/07/2019

Affiché le - 3 JUL. 2019

ID : 059-245900758-20190627-2019\_06\_27\_18-DE

## Extrait du Procès-verbal des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

du 27 juin 2019 à 19h00

Le 27 juin 2019, à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la *Communauté de Communes Flandre Lys*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes Flandre Lys sous la Présidence de Monsieur Bruno Ficheux, à la suite de la convocation qui lui a été faite, cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée au siège de la CCFL, conformément à la loi.

*Etaient présent(e)s* : M Bruno Ficheux, Mme Pascale Algoet, M Michel Dehaene, Mme Doriane Jorisse, M Denis Crinquette, M Joseph Catteau, Mme Rolande Payelleville, M Bernard Cottigny, M. Jean-Michel Laroye à partir du point 4, Mme Catherine Goedgebuer, M Philippe Mahieu, Mme Marie-Thérèse Verhaeghe, M Michel Bodart, Mme Caroline Mouflin, M Michel Dupas, Mme Geneviève Fermentel, M Denis Mouquet, Mme Nathalie Debaisieux, M. Patrick Stevenoot, M. Jacques Hurlus, Mme Anne Hiel, M. Philippe Brouteele, M. Joël Duyck, M Philippe Kujawa, Mme Martine Beuraert, M Bernard Didelot, Mme Delphine Boulenger, M. Franckie Verwaerde, M. Jean-Claude Thorez, M. Pierre-Luc Ravet, Mme Anne Decoster.

*Avaient procuration*: M. Claude Beve, procuration à Mme Pascale Algoet  
Mme Monique Evrard, procuration à M. Philippe Mahieu  
M. Jean-Philippe Boonaert, procuration à Mme Nathalie Debaisieux  
Mme Bénédicte Brouard procuration à M. Jacques Hurlus  
Mme Sophie Caron, procuration à M. Philippe Kujawa  
Mme Agnès Grammont, procuration à M. Pierre-Luc Ravet

*Etaient excusés* Mme Marie-Angèle Delommez,  
Mme Anna Di Penta  
M. Jacques Parent

*Secrétaire de séance* Mme Anne Decoster

### Développement touristique : Subvention pour l'organisation du Raid des Canaux 2019

*Le Vice-Président expose au Conseil :*

L'association Lys Sans Frontière organise la manifestation Raid des Canaux depuis 2017.

En 2018 la manifestation a réuni 80 participants.

Du 06 au 07 juillet 2019, l'association prévoit l'accueil d'une centaine de participants pour la 3<sup>ème</sup> édition du raid des canaux, une course en stand up paddle qui reliera Aire-sur-la-Lys à Werwick en Belgique avec une étape à Sailly-sur-la-Lys.

Le budget prévisionnel de la manifestation 2019 est de 16 648 €.

Afin d'organiser l'événement, l'association Lys Sans Frontières a sollicité auprès de la CCFL une subvention de 2000 €.

Après avis favorables de la Commission et du Bureau et considérant que la manifestation participe à la promotion touristique du territoire Flandre Lys, il est proposé au conseil de :

- DELIBERER favorablement pour le versement d'une subvention de 2000€ à l'association Lys Sans Frontières pour l'organisation du raid des canaux 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (36 voix pour) la proposition ci-dessus. M. Duyck ne prenant pas part au vote.

Pour extrait conforme au registre,  
Fait à la CCFL,

Le Président,  
**Bruno FICHEUX**

